

L'institut de la langue régionale flamande a présenté ses projets

L'assemblée générale de l'institut de la langue régionale flamande (ANVT) a eu lieu samedi matin, au salon d'honneur de la mairie. Le président, Jean-Paul Couché, a dressé le bilan moral de l'année 2012 et présenté notamment les projets 2013-2019, dans le cadre du contrat d'aménagement et de développement durable des Flandres du conseil général du Nord.

Cours scolaires et associatifs.- La rentrée 2012 a permis de renouveler le succès des différents enseignements : vingt-cinq cours associatifs et sept causeries sont dispensés dans dix-huit communes. En milieu scolaire, la participation reste forte avec quatre écoles primaires, trois collèges et trois initiations, ce qui représente un total de 722 enfants, jeunes et adultes concernés par l'apprentissage de la langue flamande. Deux nouveaux collèges privés ont rejoint le dispositif d'initiation, ce qui, selon l'association, démontre un intérêt croissant des établissements pour cet enseignement.

Animation en centre de loisirs.- L'appel à projet de la direction départementale de la cohésion sociale du Nord, pour la jeunesse et l'éducation populaire, afin de pouvoir proposer des animations aux centres de loisirs sur la base de l'initiation au flamand pour les enfants par le biais des jeux tradi-



Jean-Paul Couché a présenté les projets de l'institut pour les six années à venir.

tionnels, des danses, des chants et des moments de la vie quotidienne a été validé. Les deux premières communes qui ont adhéré au projet furent Bourbourg et Hondschoote. Au total, 125 enfants ont participé aux animations.

Projets pour les six années à venir.- L'institut a calqué son plan d'action sur celui du cadre stratégique Flandres du conseil général du Nord. Cinq enjeux ont été retenus, dans lesquels l'ANVT propose de jouer un rôle : soutenir les

liens parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes, favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes âgées, diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement, améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelles du territoire et contribuer à son rayonnement et enfin, positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement. ■

► Renseignements : infos@antv.org
© 09 54 96 83 16